



## CHEZ VOUS

## SAINT-QUAY-PORTRIEUX

# Pêcheurs plaisanciers : quotas et réserve évoqués

C'est en présence d'André Coënt, vice-président chargé des infrastructures portuaires, que s'est déroulée, samedi au centre des congrès, l'assemblée départementale des associations de pêcheurs plaisanciers présidée par Claude Bougault.



Au premier plan, le député Éric Bothorel, Eamon Mangan, délégué mer et littoral et André Coënt, vice-président du conseil départemental chargé des ports.

● Lors de l'assemblée départementale des associations de pêcheurs plaisanciers, samedi, en présence d'André Coënt, Éric Bothorel, Eamon Mangan, et Thierry Simelière, Jean Kieffer, président de la FNPP, a évoqué la création de la SPL (société publique locale) votée par le conseil départemental en octobre 2020. Il a également été question de l'avenir du quatrième quai au Légué, des problèmes de désenvasement de l'avant-port et des cales de mise à l'eau.

## Nombreuses sources d'inquiétude

L'extension de la réserve des Sept îles et la création d'une zone de

quiétude a fait l'objet de vifs débats. Le contrôle « sans discernement », que subissent les pêcheurs plaisanciers « de la part de plusieurs organismes, et la demande d'alignement de la taille de la coquille Saint-Jacques sur celle des professionnels à 10,2 cm pour la Baie de Saint-Brieuc » ont aussi été évoqués.

Les pêcheurs plaisanciers ont fait part de leurs inquiétudes concernant l'attribution de nouvelles concessions d'élevages marins et l'extension des concessions actuelles. Sur la pêche au bar, « plus ça va moins ça va », entendait-on, en référence aux quotas imposés. La réglementation liée à la pêche au

thon rouge fera l'objet d'une action juridique auprès des instances européennes, a mentionné Jean Kieffer, indiquant en substance : « Nous n'avons aucune écoute de notre ministre de la Mer ».

## SPL : un modèle qui marche

Enfin, sur la création de la future SPL, regroupant les 17 ports, André Coënt a confirmé qu'elle allait permettre d'avoir une vision d'ensemble des ports et de la gestion, d'augmenter les services et la mutualisation des moyens. « Des modèles qui existent déjà depuis 20 ans dans le Morbihan et le Cotentin et qui marchent bien », a conclu André Coënt.